

# Chiffres clés

1er rapport annuel sur le marché du transport par autocar et les gares routières (8 août 2015 - 30 juin 2016)



#### **SERVICES INTERURBAINS PAR AUTOCAR**

#### Services librement organisés (autocars Macron)

- √ 5 opérateurs nationaux au départ, 3 aujourd'hui
- √ 1 105 liaisons qui desservent 193 villes
- ✓ 3,4 millions de passagers en près d'un an
- √ 50% de l'offre de liaisons commercialisées n'a pas d'alternative directe en transport collectif terrestre
- ✓ Trajet moyen parcouru : environ 350 km pour 12€ HT de recettes

#### Services conventionnés régionaux

- ✓ 41 liaisons sont également commercialisées par des autocars Macron

### LIAISONS DE MOINS DE 100 KM RÉGULÉES PAR L'ARAFER

- 171 liaisons déclarées au 30 juin 2016, 202 à ce jour
- ✓ 61 saisines ont fait l'objet d'un avis au 30 juin 2016, 87 à ce jour



dont 5 avec réserves (c'est-à-dire avec une limitation du service différente de celle proposée par l'AOT), parmi lesquels 15 portent sur le cas singulier de la desserte de l'aéroport de Beauvais-Tillié depuis Paris ou sa proche banlieue.



- \* AOT : autorité organisatrice de transport
- ✓ Sur les 67 liaisons de moins de 100 km dont la desserte par un ou plusieurs opérateurs est autorisée, seules 9 liaisons font l'objet d'une commercialisation pour moins de 1 500 passagers transportés.

AVIS
DÉFAVORABLES
aux demandes
des AOT

### RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS SELON LES MODES DE TRANSPORTS

en milliards de voyageurs-km, en 2015

✓ Voiture particulière : 738

Autobus, autocar, tramway: 71,2

 $\checkmark$  Train: 94,2

✓ Métro : 10,2

 $\checkmark$  Avion: 14,3

✓ Autocar Macron : 1,2

Sources : SOeS et Arafer

## GARES ROUTIÈRES au 30 juin 2016

- ✓ 150 aménagements recensés, sans que ce nombre ne reflète la totalité des aménagements (une soixantaine au moins est identifiée par ailleurs).
- √ 77 des 171 communes desservies par des autocars Macron ne disposent pas de gare routière.